



L'ASSOCIATION, SON SITE INTERNET ET SON JOURNAL SONT-ILS UTILES ?

Présente depuis onze ans déjà sur le quartier, l'association Vivre aux Chaprais a inscrit dans la durée son action en vue de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le petit journal que nous éditons est attendu et lu si nous en croyons les échos des habitants qui nous écrivent et nous interpellent au sujet des problèmes du quartier. Notre site est devenu un véritable outil de dialogue, au quotidien, qui a reçu, à ce jour, plus de 74 000 consultations.

Tout cela, bien sûr, a un coût. Nous avons choisi de ne pas nous financer avec la publicité : tout repose donc sur les cotisations des adhérents. C'est dire que nos moyens sont limités. Aussi la question se pose de savoir si nous devons continuer notre action en l'amplifiant ou au contraire en la limitant en fonction de nos moyens. **La réponse vous appartient. En clair, il s'agit d'un appel à votre soutien financier. Adhérer à l'association, c'est lui permettre de continuer son action qui nous semble plus que jamais nécessaire.**

LES DIFFÉRENTS CHANTIERS DANS LE QUARTIER

Ils sont de plus en plus nombreux, que ce soit en matière d'équipements ou de constructions immobilières. Ils posent des problèmes, au quotidien, dans la vie des habitants. Car ce sont des trottoirs occupés, des rues barrées, le bruit et la pollution. Bien sûr, il faut qu'un quartier vive et se transforme ! Mais pas n'importe comment ! Or, jusqu'à ce jour, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse de la ville quant à notre demande de définition **d'un plan de développement du quartier !** Nous ne le répéterons jamais assez : fixer des règles de construction (complexes au demeurant) ne constitue pas un plan de développement harmonieux soucieux du respect du cadre de vie des habitants ! Et il ne s'agit pas uniquement d'une question de hauteur d'immeuble ! Les nombreux projets de constructions sur de vastes zones, à Besançon, ne manquent pas et devraient donc permettre d'être exigeant quand il s'agit de petites parcelles ! De plus, le système actuel ne permet pas réellement une intervention citoyenne des habitants : la révision du PLU du mois de janvier, baptisée révision n°1 a certes donné lieu à une enquête publique au moment même où 3 autres enquêtes se déroulaient... mais il n'était pas annoncé clairement aux bisontins de quoi il s'agissait ! Nous en avons donc fait la remarque au commissaire enquêteur. Par ailleurs la publication des demandes et des accords concernant les permis de construire se fait sur un panneau, au coin de la mairie, rue Mégevand. Et à moins de le consulter régulièrement, les habitants apprennent souvent très tard les projets qui les concernent. Pourquoi ne pas permettre ces publications sur le site internet de la ville ? Il est temps que les habitants puissent intervenir sur les modifications de leur cadre de vie ! C'est ce que nous essayons de faire, pour notre part, aux Chaprais.

LE CHANTIER DU TRAMWAY

En attendant la déclaration d'utilité publique concernant ces travaux, ils ont déjà, indirectement commencé, aux Chaprais. Les travaux conduits avenue Droz, place Payot et boulevard Diderot, préparatoires à ce chantier, sont en cours. L'avenue Fontaine Argent a été mise en circulation à deux sens et aux heures de pointe, cela bouchonne. Nous nous sommes inquiétés de la sécurité des sorties des écoles que ce soit celle du collège Saint Joseph ou celle de l'école maternelle avenue Fontaine Argent. Nous essaierons durant toute cette période de grands travaux d'être, c'est le moins que l'on puisse dire, constructifs, en proposant les mesures d'accompagnement nécessaires. N'hésitez pas à nous signaler les difficultés rencontrées. Nous ne manquerons pas de les relayer auprès des services concernés.

LES NUISANCES. HALTE AU CONCASSAGE SUR PLACE !

A deux reprises, en moins d'un an, dans le quartier (rue du Balcon l'an passé et rue Paul Bert cette année), des chantiers de construction ont donné lieu, lors du creusement des fondations, à l'installation d'un concasseur sur le chantier même, générant des nuisances sonores et des nuages de poussières impressionnants ! Nous nous sommes inquiétés de ce phénomène auprès du Préfet, signataire d'un arrêté en 2005 concernant, entre autres, les bruits de chantier (vous pouvez retrouver l'intégralité de cet arrêté sur notre site). Nous lui avons demandé d'interdire cette pratique du concassage dès lors que cela se déroule à proximité d'habitations. Nous avons également demandé que soient revus les horaires légaux de ces chantiers puisqu'ils peuvent fonctionner tous les jours de la semaine de 7h à 20 h avec une pause d'une heure seulement, entre 12h30 et 13h30 ! Cette amplitude de 72h de travaux nous semble particulièrement excessive et nous souhaitons qu'elle soit limitée. Nous attendons la réponse.



Concassage rue Paul Bert sur ancien emplacement boisé.

**OÙ EN EST-ON DU
PERMIS DE CONSTRUIRE
MODIFIÉ DE COEURVILLE,
RUE DE BELFORT ?**

Ce permis de construire modifié, du fait de l'édification de trois balcons ne figurant pas sur le permis initial, était à l'instruction en mairie, nous avait-on répondu, au mois de juillet 2010 ! Depuis, plus de nouvelles ! Rappelons qu'outre ces balcons non prévus, le cheminement piétonnier n'a pas la largeur réglementaire prévue et le nombre d'arbres haute tige est insuffisant !

**ELARGISSEMENT
DU TROTTOIR
RUE NICOLAS BRUAND.**

C'est ce que souhaitent les habitants du quartier. En effet, il pourrait être mis à profit les travaux à réaliser pour mettre la chaussée à niveau du nouveau pont Chemin français, afin d'aménager un trottoir digne de ce nom, côté voie ferrée. RFF pourrait céder une bande de terrain, c'est bien là, la moindre des compensations, pour ces riverains qui vont subir un nouveau trafic ferroviaire ! Nous avons écrit en ce sens à la mairie et à RFF. La mairie nous a répondu qu'elle transmettait cette demande à la Direction des grands Travaux.

**POUR DES PISTES
CYCLABLES
RUE DE BELFORT
ET RUE CHOPARD.**

C'est ce qui ressort, entre autres, d'un petit déjeuner débat organisé sur le thème des déplacements aux Chaprais. Rue de Belfort, les cyclistes qui se dirigent vers l'avenue Carnot, sont tout particulièrement en danger. Il en est de même rue Chopard dans sa remontée en direction de la rue de Belfort.

Nous demandons donc, avec l'association vélo Besançon (AVB) que des pistes sécurisées soient étudiées de toute urgence.

Nous lançons un concours exclusif sur le quartier des Chaprais : la désignation du bâtiment récent **le plus moche** du quartier, tant en termes d'architecture qu'en termes d'environnement. Ce bâtiment recevra **la bétonnière d'or** et selon les propositions, nous étudierons la possibilité de décerner une bétonnière d'argent et de bronze. Pour cela, vous pouvez nous téléphoner ou nous écrire, en nous adressant un courrier sur le net (association@chapraisrotonde.fr) ou par la poste. Merci de votre participation. Nous publierons les résultats sur notre site, dans notre journal et ferons connaître votre choix dans la presse locale.

VOIE FERRÉE DITE DE DEVECEY : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La réhabilitation de cette voie qui reliera la gare Viotte à la gare de Besançon Franche-Comté TGV inquiète toujours les riverains en ce qui concerne les nuisances qui seront provoquées. Il a été confirmé que 15 navettes aller et retour (soit 30 au total) relieront ces deux gares. A cela s'ajouteront les trains qui emprunteront la nouvelle LGV et qui transiteront par la gare Viotte. Cette mise en service est prévue dès cette année, en décembre. Nous n'avons pu, jusqu'à ce jour, obtenir des mesures de protection contre le bruit provoqué par cette circulation nouvelle : couverture de cette ligne, construction de murs antibruit. La solution que nous avons proposée de flocage des parois rocheuses ne semble pas pérenne dès lors qu'il s'agit de flocage extérieur. On se souvient que RFF doit faire effectuer des relevés de ces nuisances sonores dans l'année qui suit. Nous y serons, avec les riverains concernés, plus qu'attentifs. Mais une nouvelle, si elle était confirmée, nous inquiète au plus haut point. Alors que cette ligne a été électrifiée, il semblerait que les navettes soient effectuées avec une **traction diesel**. Ce qui serait, bien sûr, plus bruyant et plus polluant. Nous allons donc questionner le Conseil Régional à ce sujet et faire part de nouveau de l'inquiétude des riverains.

**SOUFFLERIE DU LYCÉE SAINT-JOSEPH,
À QUAND DES SOLUTIONS SATISFAISANTES ?**

Il s'agit là d'un véritable feuilleton ! Rappelons que les relevés effectués par les services compétents de la mairie ont clairement indiqué un dépassement du seuil légal des nuisances sonores autorisé. Cette nouvelle soufflerie installée depuis plus d'un an et demi provoque des troubles de voisinage pour les habitants de la rue Chopard. Le lycée a traduit en justice l'installateur de ce système, afin de lui imposer les travaux nécessaires. Un expert a été désigné par le tribunal. Peut-on enfin espérer que tout sera réglé dans les prochains mois ?

**QUEL CHEMINEMENT POUR LES PIÉTONS,
85 RUE DE BELFORT ?**

Les habitants des immeubles du 85 rue de Belfort (derrière le commerce de Picard Surgelés), nous ont fait remarquer qu'aucun cheminement sécurisé des piétons n'a été organisé. Ce qui pourtant apparaît plus qu'utile du fait des va et vient des clients automobilistes de cette enseigne commerciale et des résidents.

Comment se fait-il que le service de l'urbanisme, lors des dépôts de construire, ne l'ait pas exigé ?



*Passage Rambaud,
l'accès piéton rouvert
suite à notre demande*

PARC MICAUD, LE KIOSQUE A ÉTÉ RÉNOVÉ



Le kiosque Micaud rénové

On ne peut que s'en réjouir. Rappelons que nous avons demandé un éclairage correct de ce parc, le soir, afin de favoriser les promenades des bisontins. Avec l'ouverture de la SMAC, cette demande est plus que jamais d'actualité et nous espérons que les promesses faites seront tenues !

QUEL AVENIR POUR L'ANCIEN CINÉMA RUE DES CHAPRAIS ?

Les anciens se souviennent de ce cinéma situé en fond de cour, le Rex rebaptisé par la suite, jusqu'à sa fermeture, le Vauban. Il aurait été transformé, en partie, en logements. A la suite d'un incendie, tout serait abandonné. Que ceux qui ont des souvenirs sur ce cinéma nous en fassent part....

RUE PIERRE SEMARD, ATTENTION DANGER !

Ce n'est que la troisième fois que nous abordons le problème du débouché dangereux, en véhicule automobile, sur la rue de Belfort ! De nombreux accidents se sont déjà produits ! Un riverain a alerté les services municipaux dès 2002 ! La réponse qu'il a obtenue à l'époque, mériterait de figurer au petit livre de la langue de bois des élus municipaux ! Les habitants de cette rue sont particulièrement révoltés d'une telle situation ! Ils ont donc saisi le Conseil des Habitants et notre association. Tous deux sont intervenus sans résultat jusqu'à ce jour. Nous allons donc, pour notre part, rassembler les habitants concernés afin d'envisager avec eux, des actions spectaculaires seules à même, semble-t-il, de faire bouger les choses ! A suivre donc !

AVENUE FONTAINE ARGENT, FACE AU COLLÈGE SAINT JOSEPH, UN PERMIS DE CONSTRUIRE EST DÉPOSÉ

Ce terrain a été acheté par l'entreprise De Giorgi qui a donc déposé une demande de permis de construire pour plusieurs petits immeubles d'habitation. A signaler également la construction d'un bâtiment maison de retraite et la préservation d'un espace vert public en fond de terrain. Nous avons engagé un dialogue constructif avec cette entreprise en ce qui concerne son projet. A notre sens, comme nous l'avions déjà signalé dans le n° précédent de notre journal, se pose le problème des immeubles projetés au coin de l'avenue Fontaine Argent et de la rue Chopard. En effet, la hauteur autorisée (R+4+attique) produira un effet écrasant sur les petits bâtiments et maisons situés en face. Nous espérons, avec les riverains, qu'un recul de 4m, de ces bâtiments, par rapport au trottoir, limiterait cet effet. Or, un arrêté municipal d'alignement à cet endroit interdirait ce recul. Ce qui est pour le moins surprenant ! Car du côté de ces futures constructions, lorsque l'on remonte la rue Chopard en direction du commerce Casino, aucun bâtiment n'est aligné ! Ils sont tous en retrait ! Alors pourquoi une telle mesure discriminatoire pour ces riverains ! Nous demandons donc l'abrogation de cet arrêté et le recul de 4 m des futures constructions.

Par ailleurs, un immeuble d'habitation sociale doit être construit, dans le cadre de ce projet,. Nous souhaitons que cet habitat social soit le plus ouvert et le plus mixte possible et non réservé aux cas sociaux les plus graves. Sinon, cela aurait pour conséquence de constituer une sorte de ghetto social préjudiciable aux habitants eux-mêmes. Nous suivrons avec soin l'évolution de ce projet.

L'ÉTAT DES TROTTOIRS AVENUE DENFERT ROCHEREAU ET RUE DE BELFORT

Ces deux grandes artères du quartier méritent une attention particulière ! Or, avenue Denfert Rochereau, de la place Flore à la rue Delavelle, le revêtement de ces trottoirs est en mauvais état. Il en est de même rue de Belfort, en particulier à partir des rues de l'Eglise et Charles Fourier. Nous avons donc demandé aux services de la ville de procéder à ces travaux en urgence. Rappelons également notre demande de trottoirs avec un revêtement de qualité, d'une couleur attrayante autre que le noir goudron, afin de conforter toute la partie commerciale de la rue de Belfort.

N'hésitez pas à nous signaler d'autres trottoirs qui auraient un besoin urgent d'être refaits. Afin de reboucher de simples trous, n'hésitez pas à appeler le **service Proxim'Cité au 0800 25 3000**. Leur intervention est, en général rapide et très efficace !

RUE DE LA ROTONDE, LES POTEAUX SONT SÉLECTIFS !

Avant la réfection des trottoirs, des blocs de ciment empêchaient le stationnement devant le n°11 de la rue de la Rotonde. Les trottoirs ont été refaits, les blocs enlevés et les voitures occupent la sortie des garages et le passage clouté ! Photos à l'appui, le service voirie a été alerté. Mais rien n'y fait. Un responsable n'aime pas les poteaux ! Faudra-t-il porter plainte contre lui lorsqu'un piéton aura un accident à cet endroit non protégé pour lui faire entendre raison ?

PETIT DÉJEUNER DÉBAT

Café des Pratiques, 105 bis rue de Belfort
SAMEDI 14 MAI 2011, à partir de 9h30
sur le thème «Comment améliorer le cadre de vie aux Chaprais»

Les deux premiers débats ont été couronnés de succès : 20 personnes, lors du premier débat, 14 au second dont, chaque fois, une majorité de non adhérents ! De nombreuses suggestions sont faites et transmises aux services compétents. Venez nombreux donner votre point de vue. Un cahier est à votre disposition afin de recueillir vos suggestions.

RETENEZ BIEN CES DATES !

Vendredi 17 juin au soir et samedi 18 juin, Fête du Quartier, au Parc des Chaprais. A noter le vendredi soir, un repas et un bal. Le samedi après-midi de nombreuses animations et spectacles pour enfants. Et le soir, des concerts avec les groupes «Les Grues Cendrées», «Les Fées Minées» et «Les nez à foot». Accès gratuit. Ambiance garantie.

Consultez

www.chaprais.fr

74 000 consultations des dizaines de rubriques : L'actu en bref, portraits, les rues du quartier, les associations, où manger aux Chaprais ? Vos petites annonces, les interventions de l'association Vivre aux Chaprais, libres opinions ...

Rejoignez notre association, soutenez ses moyens d'expression comme ce petit journal et son site web «vivreauxchaprais.fr»... en versant la somme que vous voulez, à l'adresse de l'association :

Vivre aux Chaprais
28 D rue de la Rotonde
25000 BESANCON

2012 : ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES À LA PESÉE !

Nous nous sommes inquiétés de la mise en place de cette nouvelle taxation de l'enlèvement des ordures ménagères à la pesée et avons rencontré, pour ce faire, le vice-président de la CAGB Jean-Pierre Taillard, en charge de ce dossier et M. Fleury, directeur de la gestion des déchets. Nous leur avons demandé que des bacs fermés par une serrure soient mis à la disposition des habitants dont les containers sont accessibles de la voie publique et que des permis de construire soient accordés afin de permettre l'édification de petits édicules (en bois, par exemple et sans qu'ils soient soumis à l'impôt...) afin d'abriter ces containers. En ce qui concerne la fermeture des bacs, elle sera possible mais pas dès le début 2012. Pour les permis de construire, il nous est demandé d'indiquer des cas précis de difficultés rencontrées. D'après ces responsables, l'effort demandé aux habitants des immeubles collectifs, en termes de diminution des volumes des déchets ménagers est moins important que celui demandé aux habitants en maison individuelle qui peuvent composter une partie des déchets. Même si le compostage collectif au pied des immeubles se développe, il n'est pas toujours possible. Or le simple respect du tri du verre à recycler permettrait pour l'habitat collectif d'atteindre les objectifs fixés. Pour cela, les points de collecte du verre vont être multipliés.

ENVIE D'UNE PAUSE GOURMANDE AU CAFÉ DES PRATIQUES ?

En plus des ateliers de pratiques et des nombreuses animations, détaillés dans le programme mensuel accessible sur le blog de l'association <http://www.lecafedespratiques.blogspot.com/> ou sur place, le café des pratiques offre chaque midi, du mercredi au samedi, un endroit tranquille pour se restaurer. Avec Elisabeth et Maki aux fourneaux, toujours aidées par quelques bénévoles qui s'improvisent commis le temps de vous satisfaire, entrez dans ce café pas comme les autres ! Ici, tout le monde a l'occasion de profiter d'une halte gourmande et détendue. Des assiettes maison, saines et inventives ; une cuisine de saison, des ingrédients issus principalement de l'agriculture biologique et locale à des prix raisonnables, des inspirations multiples... et toujours du nouveau attendent curieux et intéressés au 105 bis, rue de Belfort avec, quelques fois, des menus spéciaux qui bouleversent les chaudrons... Le jeudi midi, Marie-Christine et ses plantes investissent les lieux. Herbes, fleurs et plantes sauvages n'ont aucun secret pour elle, et si vous souhaitez voir, sentir mais surtout goûter son savoir-faire, pourquoi hésiter ? Et pour les papilles voyageuses qui aiment aller par-delà les saveurs européennes, Maki concoctera tous les vendredis soirs un dîner issu de recettes et ingrédients venus tout droit du Pays du Soleil Levant ; à déguster chez nous ou... chez vous ! En mai, d'autres voyages gustatifs s'inviteront au café. Venez apprécier l'ensoleillement culinaire d'un menu marocain, préparé par Nadia le vendredi 6 mai, ou espagnol, élaboré par Marie le vendredi 27. Samedi 21 mai à 9 h 30 Petite dégustation de Qi Gong (art énergétique chinois traditionnel). En bref, que vous soyez seul ou seule, avec votre famille, vos amis ou vos collègues... osez l'aventure, et faites passer le message !

TROC DES CHAPRAIS

Organisé par l'union des commerçants des Chaprais, le Troc traditionnel a été avancé à la date du **samedi 25 juin 2011**. Réservation des emplacements à la poissonnerie La Nouvelle Vague, 29 rue de Belfort.



Halte aux tags !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Adresse courriel :

Signature :

Cotisation : 20 € Soutien : 40 €

Tél. 03 81 50 60 07